



SURVEILLANCE AU PRIMAIRE

Il est important de noter que la nouvelle *Entente nationale* apportera des modifications à la surveillance au primaire qui devront faire l'objet de décisions en CPEPE. Cependant, les textes ne sont pas encore signés. Dès que ce sera fait, l'Alliance vous proposera des outils instructifs pour vous accompagner. Nous vous conseillons de prendre votre temps. Vous avez jusqu'au 15 octobre pour effectuer les changements en CPEPE.

PRÉCISION — ÉVALUATIONS

Dans l'article sur les évaluations paru dans le *BIS* numéro 2, il aurait fallu lire, au début du 4^e paragraphe, que cette modification du RP vient invalider la possibilité de n'inscrire des résultats que pour les compétences ou volets qui ont fait l'objet d'une évaluation pour les matières français, anglais, mathématique et les disciplines à caractère scientifique. **Il est donc toujours possible de n'inscrire au premier bulletin, pour les autres matières, que les résultats des compétences qui ont été évaluées.**

LE 24 SEPTEMBRE

MANIFESTATION MONDIALE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

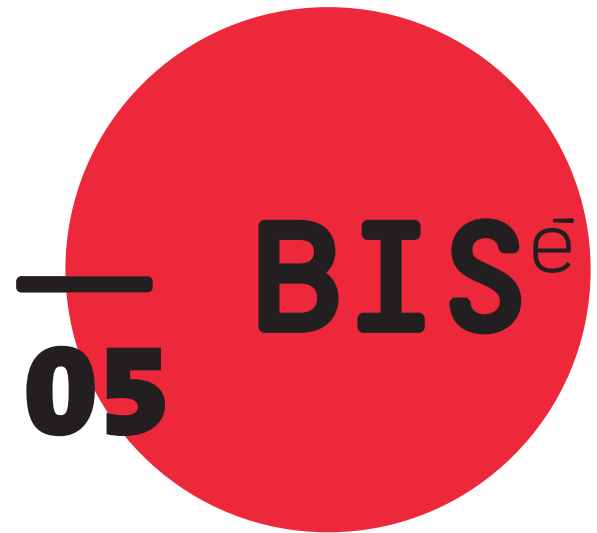


Il y a deux ans, 500 000 personnes ont pris part à la marche pour le climat qui s'est déroulée dans les rues de Montréal. Grâce aux pressions exercées par les milieux et l'Alliance, le CSSDM a décidé de transformer la journée du 27 septembre en journée pédagogique institutionnelle. Ainsi, de nombreuses enseignantes et de nombreux enseignants qui le désiraient ont pu participer à cet événement sans coupe de traitement et marcher, avec leurs élèves, aux côtés de Greta Thunberg, qui avait choisi Montréal comme lieu de manifestation.

UNE LUTTE IMPÉRATIVE

Depuis, la pandémie s'est présentée et les changements climatiques se sont davantage manifestés. Quand on pense à tous les feux de forêt difficiles à contrôler, les températures anormalement élevées, les ouragans et tornades qui ont sévi, nous ne pouvons nier qu'il y a encore beaucoup à faire pour assurer la survie de notre planète...

Ce vendredi 24 septembre, une manifestation mondiale pour la justice climatique est organisée. Le thème de cette année évoque la crise climatique dans son ensemble, c'est-à-dire qu'elle est reliée et amplifiée par d'autres fléaux, notamment par l'inégalité des classes. Nous devons effectivement



reconnaître que la crise climatique ne nous affecte pas tous également. Pensons entre autres aux populations et aux zones les plus touchées connaissant les pires conséquences de la crise climatique, qui manquent cruellement des ressources nécessaires pour s'adapter. Notre planète est menacée. Le combat doit donc impérativement se poursuivre.

NOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que profs, nous sommes des modèles pour les élèves et nous avons un rôle fondamental à jouer. Nous avons le devoir d'informer et de sensibiliser adéquatement nos élèves aux enjeux sociopolitiques, de réfléchir avec eux pour voir comment, en tant que citoyens, nous pouvons contribuer à lutter contre les changements climatiques et les différents fléaux qui y sont liés, comme le racisme et le sexisme. Cette responsabilité commence dès le préscolaire. Dans bien des cas, je l'ai déjà écrit, ce sont les élèves, qu'ils soient au préscolaire, au primaire, au secondaire, à la formation professionnelle ou à l'éducation des adultes, qui sensibilisent leurs parents et leur famille à la maison !

Afin d'assurer une visibilité et notre appui à cette cause, l'Alliance enverra des représentants des enseignantes et des enseignants à cette manifestation. Nous devons lutter ensemble pour un avenir plus juste où la planète est priorisée et où personne n'est laissé derrière.

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

CHANGEMENT IMPORTANT AU PRÉSCOLAIRE



Plusieurs titulaires du préscolaire nous ont contactés concernant leur présence ou non durant la période supplémentaire de 30 minutes par semaine avec une enseignante ou un enseignant spécialiste.

Rappelons que le MEQ a ajouté l'an dernier la mesure 15026 visant à donner une période supplémentaire de 30 minutes par semaine avec spécialiste soit en éducation physique et à la santé, soit en arts au préscolaire. L'année dernière, le personnel enseignant spécialiste était accompagné par le titulaire durant ce temps de classe.

La prochaine *Entente nationale* prévoit une diminution de 30 minutes des activités de formation et d'éveil au préscolaire afin que les titulaires utilisent ce temps pour l'encadrement. Ainsi, les titulaires au préscolaire ne seront plus présents lors de la période supplémentaire du spécialiste.

Bien que l'*Entente nationale* ne soit pas encore signée, le CSSDM a convenu d'appliquer cette nouvelle disposition dès 2021-2022. Ainsi, les profs du préscolaire doivent avoir, dans leur tâche éducative de 23 heures, une diminution de 30 minutes d'activités de formation et d'éveil et une augmentation de 30 minutes d'encadrement.

Dans le cas contraire, communiquez avec nous dès que possible.

●
Roberto D'Amico, conseiller

CENTRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS



L'équipe du CEE vous souhaite une bonne rentrée 2021-2022 et vous invite à aller voir les offres de formations basées sur vos intérêts et vos besoins. Ces formations seront offertes de façon virtuelle, dynamique et sécuritaire.

LE NOUVEAU SITE INTERNET

L'année commence aussi avec l'ouverture de notre nouveau site Internet : centredesenseignants.cssdm.gouv.qc.ca/.

Nous vous invitons à consulter régulièrement ce site plus convivial pour être informés des nouveautés et des services offerts.

DEVENIR FORMATEUR

Vous avez développé des pratiques pédagogiques qui méritent d'être partagées avec vos pairs ? Le CEE est là pour ça ! Vous serez rémunérés pour votre expérience, l'équipe du CEE sera présente pour vous supporter et vous relèverez un défi stimulant et ô combien valorisant. N'hésitez pas à nous contacter ou à visiter le site pour plus d'informations.

●
Line Lamontagne, vice-présidente

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS À STATUT PRÉCAIRE — INSCRITS OU NON SUR LA LISTE DE PRIORITÉ



Selon les dispositions prévues à la *Convention collective locale*, une mise à jour de la liste de priorité aura lieu en octobre. Les enseignantes et enseignants à statut précaire admissibles recevront sous peu du CSSDM la confirmation de leur inscription. Les enseignantes et

enseignants à statut précaire **qui ne sont pas inscrits** sur la liste de priorité et ceux qui y sont **nouvellement inscrits** recevront de l'Alliance une infolettre appropriée à leur situation, c'est-à-dire selon qu'ils sont nouvellement inscrits à la liste de priorité ou selon qu'ils n'y sont pas inscrits.

Les personnes **qui ne sont pas inscrites** sur la liste de priorité provisoire et qui croient avoir le droit d'y accéder pourront, à l'aide des formulaires disponibles dans le site de l'Alliance, contester leur non-inscription et/ou une évaluation qui n'est pas positive (une évaluation positive requiert une note globale de 75 % et plus et une note de 80 % et plus en gestion de classe).

Toute personne qui n'aurait pas reçu cette infolettre pourra joindre Mme Soizic Bougeard, à l'adresse travail@alliancedesprofs.qc.ca, afin qu'elle puisse vous la faire parvenir.

INVITATION À UNE RENCONTRE D'INFORMATION VIRTUELLE

- **Pour les personnes non inscrites sur la liste** : Rencontre qui porte sur les conditions d'accès à la liste de priorité.

Mercredi 29 septembre, de 17 h à 19 h 30 sur la plateforme numérique Zoom. Vous devez vous inscrire, via le lien prévu à cet effet dans l'infolettre que nous vous ferons parvenir.

- **Pour les personnes nouvellement inscrites sur la liste** : rencontre qui porte sur le fonctionnement de la liste de priorité.

Mardi 26 octobre, de 17 h à 19 h sur la plateforme numérique Zoom. Vous devez vous inscrire, via le lien prévu à cet effet dans l'infolettre que nous vous ferons parvenir.

Chaque rencontre dure environ deux heures, il nous est donc impossible de transmettre individuellement les informations données à l'occasion de ces rencontres. Nous vous recommandons fortement de consulter les fiches syndicales *Statut précaire au CSSDM*, *Liste de priorité – Critères d'accès* et *Liste de priorité – Fonctionnement*. Toutefois, nous pouvons répondre par téléphone ou par courriel à certaines questions précises.

Dans le cas des enseignantes et enseignants non inscrits sur la liste de priorité, **aucun dossier ne sera étudié individuellement par téléphone ou par courriel.** Vous devez absolument nous faire parvenir votre formulaire de contestation à travail@alliancedesprofs.qc.ca, ou par courrier, **au plus tard le vendredi 8 octobre 2021, à 16 h.** Votre dossier sera alors analysé et vous recevrez une réponse écrite de notre part.

L'Alliance et le centre de service scolaire imposent le respect de délais précis pour le retour des contestations. TOUTE CONTESTATION TARDIVE NE SERA DONC PAS CONSIDÉRÉE. Nous en appelons donc à la diligence de tous.

●
Élise Longpré, conseillère

MESURES BUDGÉTAIRES AJOUT DE RESSOURCES

Dans un précédent article de *BIS* (*BIS* volume 45, numéro 3 du 6 septembre dernier), l'Alliance vous transmettait des informations relatives à la consultation budgétaire devant obligatoirement être effectuée par la direction en CPEPE en respect de ce qui est prévu à notre *Convention collective locale* [4-3.03 B) 1.]. Malgré tout, il peut parfois être difficile de savoir quelles sont les mesures budgétaires pour lesquelles votre établissement a reçu des sommes qui sont liées à la vie pédagogique de la part du centre de services scolaire.

Or, en cette période pandémique, les défis sont encore plus nombreux qu'à l'habitude. Afin d'en amoindrir les effets dans les différents milieux, sachez que le MEQ a prévu, dans le cadre des mesures 15021 et 15022, que certains volets puissent servir à embaucher des ressources supplémentaires. À cet effet, la FAE a préparé une fiche présentant les principales informations en lien avec ces sommes. [Vous pouvez la consulter ici.](#)

N'hésitez pas à contacter l'Alliance pour toute question concernant le budget des établissements, l'obligation de consulter le CPEPE sur la ventilation des budgets affectés à la vie pédagogique de l'école ou encore pour des questions en lien avec les mesures budgétaires.

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Jean-François Audet, conseiller

SOUTIEN LINGUISTIQUE AU PRIMAIRE

Nous souhaitons vous rappeler que la *Convention collective locale* prévoit que l'enseignante ou l'enseignant en soutien linguistique du niveau primaire n'est pas tenu de rencontrer plus de vingt-quatre élèves par semaine. Bien sûr, un prorata s'applique pour une personne qui n'a pas une tâche à 100 %. Dans le même esprit, une ou un prof qui travaille dans plusieurs écoles primaires doit s'assurer de rencontrer un nombre maximal de 24 élèves par semaine pour toutes ses écoles. Le cas échéant, invitez les directions des écoles concernées à convenir d'une répartition. N'hésitez pas à exiger que le contrat de travail soit respecté.

● **Vincent Hamel Davignon, conseiller**

FORMATION SYNDICALE MON RÔLE DE DÉLÉGUÉ

— TOUS
LES
SECTEURS

— CAF
— PH

Le rôle de délégué est plus qu'un rôle de porte-parole des enseignants auprès de la direction. Les gens qui forment l'équipe de délégués doivent également organiser les assemblées syndicales dans l'établissement, voir à la mobilisation, assurer une communication entre les différents comités syndicaux, etc. Par cette formation, l'Alliance veut s'assurer que les personnes déléguées aient tous les outils dont elles auront besoin pour jouer leur rôle et ainsi valoriser l'importance de l'implication syndicale au sein de notre profession. Si ce rôle vous intéresse, cette formation s'adresse à vous.

Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 12 octobre 2021 de 9 h à 15 h 30**, au Centre Antique. **Le passeport vaccinal est requis.** Cela pourrait changer selon l'évolution des consignes de la Direction de la santé publique. Un dîner sera servi.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le mercredi 6 octobre** en utilisant ce [formulaire](#).

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**

RAPPELS

— TOUS
LES
SECTEURS

DÉMYSTIFIER LE FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES

Cette session de formation se tiendra **le lundi 4 octobre 2021 de 17 h à 19 h**, via vidéoconférence Zoom. Les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le mercredi 29 septembre** en remplissant ce [formulaire](#).

● **Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente**

FORMATION CPEPE

— FGJ

Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 5 octobre 2021 de 9 h à 15 h 30**, au Centre Antique. **Le passeport vaccinal est requis.** Cela pourrait changer selon l'évolution des consignes de la Direction de la santé publique. Un dîner sera servi.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions **doivent être transmises avant 15 h le jeudi 30 septembre** en utilisant ce [formulaire](#).

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES CES SÉANCES DE FORMATION, CONTACTER AUDREY GOUDIABY PAR COURRIEL : formation@allianceprofs.qc.ca.

RAPPELS — APPELS DE CANDIDATURES

CONSEIL D'ORIENTATION 2021-2024

Le Conseil d'orientation agit à titre consultatif pour l'élaboration du plan d'action triennal du Conseil d'administration. Il sera aussi appelé à réfléchir sur les pratiques syndicales de l'Alliance.

Les membres intéressés doivent poser leur candidature **avant 16 h le vendredi 24 septembre**, en remplissant ce [formulaire](#).

● **Sue Bradley, vice-présidente**

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDAA (CCSEHDAA)

Vous avez une expérience auprès des élèves à risque et des élèves identifiés qui font face à des difficultés diverses? Il reste encore une place à pourvoir au sein du comité. Vous êtes invités à nous faire part de votre intérêt, **avant 16 h le vendredi 24 septembre**, en remplissant ce [formulaire](#).

● **Marie Contant, vice-présidente**

